



ÉCLAIRAGE EN BIBLIOTHÈQUE



CONTEXTE

Les lampes halogènes sont appropriées pour les lieux où l'on souhaite établir une certaine convivialité et les lampes fluorescentes sont aujourd'hui les lampes les plus utilisées dans l'éclairage artificiel général des bâtiments publics.

OBJECTIFS

On distingue l'éclairage ambiant de l'éclairage ponctuel.

Niveau d'éclairement de 500 lux minimum sur les plans de travail des salles de lecture, et un niveau bien moindre pour les espaces de circulation.

Normes à prendre en compte sont les recommandations de l'Association française de l'éclairage ainsi que normes européennes sur les lieux de travail (NF EN 12464-1 et ISO 8995/CIE 8008) et le Code du travail (art. R. 4223-1 à 4223-12).

Concernant l'éclairage artificiel : Niveaux d'éclairement des différentes zones de la bibliothèque :

- circulations : 150 - 350 Lux
- postes informatiques : 300 - 400 Lux
- prêt et rayonnages : 350 - 700 Lux
- lecture : 400- 700 Lux
- hall : 500 - 700 Lux

MÉTHODOLOGIE

Caractéristiques des lampes :

Lampes halogènes :

- puissance : de 25 à 2000 W
- température de couleur : de 2800 à 3200
- efficacité : de 13 à 25
- durée de vie : de 2000 à 4000 heures

Lampes fluorescentes :

- puissance : de 5 à 58 W
- température de couleur : de 2700 à 6500
- efficacité : de 44 à 87
- durée de vie : de 6000 à 12000 heures

Source : *ENSSIB*





L'ÉCLAIRAGE EN BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE PRINCIPES



L'éclairage fait partie intégrante du projet global du bâtiment : certains points essentiels, tels que la hauteur de plafond par exemple, ne peuvent être modifiés ultérieurement. Quelques recommandations simples méritent d'être suivies.

La lumière influe sur les pratiques, comme par exemple le choix de l'usager entre emprunt et consultation sur place.

Privilégier un éclairage dirigé vers le plafond blanc est une option intéressante car la lumière est en effet mieux distribuée et engendre moins de reflets. Cela nécessite par ailleurs une hauteur de plafond minimale de 3,30 m (l'idéal étant de 3,90 m) pour une diffusion harmonieuse de la lumière.

Si le plafond existant est trop bas, imposant ainsi un éclairage tombant, il faudra veiller à ce que celui-ci soit installé perpendiculairement aux travées.

Il convient par ailleurs de garantir la plus grande flexibilité possible à l'agencement du bâtiment : le meilleur moyen est d'assurer un éclairage uniforme en veillant à éviter une couverture lumineuse trouée (penser notamment à ne pas laisser trop d'espace entre le dernier luminaire et le mur).

Afin de limiter les reflets, il est impératif de se soucier de l'orientation de la lumière naturelle : il convient de réguler les flux lumineux directs, lorsque ceux-ci ne viennent pas du nord, par des stores ou tout autre dispositif.

Toutes les précautions doivent être prises pour que le lecteur ne soit en rien incommodé : la lampe doit être munie d'un cache protecteur et sa puissance en watts calculée en fonction de la distance par rapport à la page.

L'appareil visuel des enfants tolère une lumière plus intense et plus blanche, mais un tel choix risque d'engendrer chez eux une plus grande excitabilité, au détriment d'autres catégories de lecteurs.

Le travail sur table se fait sur des surfaces lisses. Les forts contrastes entre deux plans rapprochés provoquent une fatigue visuelle. Il faut toujours chercher à produire des contrastes gradués sur les plans de lecture, les tables ou les écrans. L'éclairage individuel sur table ne contredit pas un bon éclairage d'ambiance par des plafonniers ou des appliques murales avec réglage de l'intensité.

L'éclairage de chaque rayon et de sa signalétique est aussi un élément déterminant du repérage des lecteurs dans la bibliothèque. L'éclairage des rayonnages peut se faire par des spots situés en hauteur, mais celui du bas des rayonnages présente une difficulté récurrente. Trois possibilités peuvent être panachées : un éclairage intégré au mobilier des rayonnages, un éclairage indépendant au-dessus de chaque allée ou un éclairage général.

Source : BBF

